

Image not found or type unknown



## demande de titre de sejour

Par **baba**, le **31/08/2009** à **12:44**

Je suis rentré sur le territoire français en Juillet 2007 avec un visa d'une semaine. J'ai rencontré une française depuis plus d'un an. J'ai reconnu son fils agé de 10 ans au mois de juin 2009, qui porte mon nom aujourd'hui. Nous nous sommes mariés le 22 Août 2009. J'ai déposé depuis une demande de titre de séjour à la préfecture le 27 Août 2009. Avec toutes les pièces qui m'ont été demandés.

Ma question : Y aurais-je droit ?

Merci.